

NATIONAL CORPORATE SOCIAL RESPONSIBILITY (CSR) FOUNDATION

COMMUNIQUE

La National CSR Foundation procède actuellement à l'installation des structures nécessaires dans le but d'un travail efficace guidé par les principes de la bonne gouvernance.

Les objectifs de la fondation sont, entre autres, de:

1. Soutenir des projets et programmes au bénéfice des personnes enregistrées sous le SRM (Social Register Mauritius) et/ou définies comme formant partie des groupes vulnérables dans les dix axes prioritaires suivants :
 - (a) l'allègement de la pauvreté
 - (b) le soutien éducatif et à la formation
 - (c) le logement social
 - (d) le soutien aux personnes autrement capables
 - (e) le soutien aux personnes avec des problèmes de santé
 - (f) la protection familiale
 - (g) le sport et les loisirs
 - (h) l'environnement et le développement durable
 - (i) la promotion de la paix et du Nation Building
 - (j) la sécurité routière
2. Etablir et mettre à jour un registre d'ONG travaillant dans les différents axes prioritaires pour l'allocation des fonds CSR
3. Lancer et examiner les appels à projets
4. Suivre et évaluer les projets et programmes
5. Servir de plateforme de communication et de coordination entre les parties prenantes
6. Assurer une coordination avec les Ministères concernés directement par les projets des ONGs
7. Promouvoir la sensibilisation, le respect et la conformité aux objectifs de développement durable des Nations Unies 2015-2030

La National CSR Foundation s'est donc lancée dans :

1. Le recrutement et la formation du personnel nécessaire à la mise en place de ses objectifs
2. L'installation des structures nécessaires à la gestion transparente des fonds mis à disposition
3. La mise à jour d'un registre d'ONG
4. L'écriture de « guidelines » et l'élaboration des procédures d'implémentation transparentes

Dans ce contexte, nous procédons à un nouvel enregistrement de toutes les ONGs/Associations/Compagnies qui souhaitent travailler avec la National CSR Foundation. Le formulaire d'enregistrement peut être téléchargé du site web du Ministère de L'Intégration Sociale (www.socialintegration.govmu.org).

Les formulaires dûment remplis et les documents requis doivent être envoyés par email à ncsrfoundation@csr.mu ou par le service postal à : **National CSR Foundation, 7th Floor, Garden Tower, La Poudrière Street, Port Louis**. Vous pouvez aussi récupérer et/ou déposer les documents à cette même adresse durant les heures de bureau.

La date limite est fixée au **Lundi 13 mars 2017**.

Pour plus de renseignements, veuillez téléphoner sur le **405 5152** ou **405 5169** (heures de bureau).

Travaillons ensemble sur un projet social national.